

COMMUNE : BAVANS (25550)



Nos réf. : CR/JD/MCD

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 14/05/2009	L'an deux mil neuf le vingt-huit mai à dix neuf heures
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 28/05/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Mme Claire RADREAU</b> , Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26</i>	<b>Etaient présents :</b> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MARC Annie.
<b>OBJET :</b>  <i>Subvention EURO CUIVRES 500 €</i>	Formant la majorité des membres en exercice.  <b>Excusés :</b> FONTAINE Dalila, a donné procuration à PETIT Betty, MOUHOT Marcel, a donné procuration à DEMANGEON Michel, PAGNOT Pascal, a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,  <b>Absente :</b> GARCIA Yamina.  Madame Laurence GROSJEAN est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose, vu le rapport de la Commission Culture – Animation, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 500 € allouée à EURO CUIVRES, Espace associatif 01 rue du Château 25200 MONTBELIARD.

L'exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal par 20 voix POUR et 6 ABSTENTIONS attribue à EURO CUIVRES la subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €, précise en outre que les crédits sont à prélever au compte 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 28/05/09  
Publiée le 28/05/09.....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Le Maire

